

« Migrations culturelles en Europe à vingt-sept. Quand l'Est rencontre l'Ouest, vingt ans après »

Sophie Kienlen

L'effondrement du communisme a joué un rôle central dans l'évolution des migrations européennes, entraînant l'exil de nombreuses populations de l'Est vers l'Ouest. Vingt ans après, il s'agit de faire le bilan de la rencontre entre l'Est et l'Ouest de l'Europe. Les 28 et 29 mai 2009, la nouvelle École doctorale des études anglophones, germanophones et européennes (EDEAGE) de Paris 3, créée en mai 2009, et le programme Europe centrale et orientale de la Sorbonne nouvelle, dirigé depuis 1999 à Paris 3 par Svetla Moussakova, ont organisé ensemble un colloque sur « Les migrations culturelles en Europe à vingt-sept ». Quatre axes ont été retenus. Les discussions ont d'abord porté sur les migrations culturelles et les identités nationales, puis sur les représentations et pratiques des migrations culturelles. Le lien entre migrations et politiques culturelles a ensuite été discuté et le colloque s'est clos sur la question des nouvelles frontières culturelles de l'Europe. L'originalité de ce projet, coordonné par Svetla Moussakova, tient en ce qu'il lie plusieurs écoles doctorales à Paris 3 résolument tournées vers l'international et qu'il s'inscrit dans la continuité des liens que cette faculté nourrit avec les études est-européennes – l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) ayant été rattaché à l'université jusqu'en 1984. Les actes du colloque seront publiés aux Cahiers européens de la Sorbonne nouvelle en 2010.

L'étude des migrations culturelles entre l'Est et l'Ouest présente une première difficulté de définition. Stéphane Lopez, représentant l'Organisation internationale de la francophonie, a rappelé la difficulté de nommer ces pays de l'Est européen, expliquant qu'on ne sait souvent pas à quel ensemble les rattacher tant les influences culturelles extérieures y sont multiples. Il a déploré l'utilisation, toujours très courante, de l'appellation « pays de l'Est » renvoyant directement au clivage en cours à l'époque de la guerre froide. La notion de migration culturelle est également complexe et se rapporte aussi bien à la migration des personnes qu'à celle des œuvres culturelles et des représentations.

Catherine de Wenden a dressé un tableau des flux migratoires en Europe à vingt-sept, présentant les différents niveaux d'une migration à la fois hiérarchisée en statuts et très diversifiée. Avant la dernière vague d'ouverture de l'Union Européenne, alors que les pays de l'Ouest exprimaient leurs inquiétudes d'une « invasion » par les pays de l'Est européen, Catherine de Wenden avait démontré que ces craintes étaient infondées du fait de la structure de population dans ces très petits pays. Chaque fois que les « vieux Européens » ont pressenti un risque migratoire fort, ils ont mis en place des systèmes de filtres sous la forme de délais d'attente. Ce réflexe d'inclusion progressive s'explique par la nécessité de donner le temps aux gouvernements et aux peuples d'accepter le principe du déplacement – définitif ou non – et le principe de l'insertion des déplacés dans des sociétés où ils sont minoritaires. Catherine de

Wenden a ajouté que si les Européens sont très peu mobiles, l'expérience qu'ils font de la mobilité s'apparente soit à un mode de vie – sur le modèle des Roms –, soit à un projet politique, comme c'est le cas des étudiants Erasmus, soucieux de contribuer à la formation d'un espace culturel européen.

Notant l'acception positive contenue dans les mots « migration culturelle » choisis pour le colloque, Anne-Marie Thiesse et Michel Wieviorka ont remarqué que la perception des processus migratoires a changée. Selon Anne-Marie Thiesse, cette transformation s'explique par le passage, au XIX^e siècle, de l'Europe des princes à l'Europe des nations. Aujourd'hui, un pays est conçu comme un corps politique indépendant du corps du chef, une communauté séculaire de culture ayant en partage des valeurs et un territoire. La nationalisation systématique de la culture est la croyance selon laquelle chaque production devient une incarnation de la nation de laquelle elle émane, puisqu'elle est animée par l'esprit national. Inversement, l'appropriation de l'« esprit national » s'effectue au contact des œuvres culturelles de la nation¹. Anne-Marie Thiesse a rappelé à quel point les pays de l'Est européen ont concentré leurs efforts pour développer un fort esprit national lors de l'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie, tel un deuxième printemps des peuples. Elle a souligné le paradoxe du principe national qui cimente une nation en même temps qu'il la rend plus fragile². D'autre part, selon Michel Wieviorka, les processus migratoires sont perçus aujourd'hui de manière plus positive. Cette évolution s'explique par l'introduction de nouvelles notions dans le débat public – diversité, dialogue interculturel – sous l'impulsion des entreprises et des organisations internationales. Ces notions impliquent l'idée d'une reconnaissance mutuelle à travers les échanges entre individus différents ayant quelques éléments d'universalité en commun.

La première limite de l'étude des migrations culturelles en Europe tient, avant tout, à la complexité et à l'hétérogénéité des phénomènes migratoires au sein de l'Union Européenne. Il existe en Europe autant de modèles de migration culturelle que de type de mouvements migratoires. En effet, les déplacements de population s'expliquent par l'histoire et la géographie, et l'Europe constitue une mosaïque en la matière. De même, les conditions d'accueil des migrants en Europe varient d'un pays à l'autre, en fonction de la capacité économique et sociale des populations à gérer ses nouveaux venus et de leur capacité culturelle à instaurer un « vivre ensemble » liée à leur tradition d'ouverture internationale³. Enfin, ils n'existe pas d'harmonie législative au niveau communautaire, la politique interne de migration de chaque État n'étant souvent pas même définie⁴.

¹ Voir la théorie de Pierre Bourdieu de constitution de « champs culturels » dans son ouvrage, *Les Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1997.

² En effet, si une culture ne peut survivre qu'en restant homogène et réticente à tout emprunt, elle doit se fermer à tout ce qui vient de l'étranger et donc aux migrations même de son propre peuple, ce qui peut conduire au dépérissement de ce même esprit national.

³ On identifie une diversité de modes migratoires : les couples migratoires, les diasporas fortes, le saupoudrage, etc.

⁴ La France, par exemple, a établi un mode de régulation de la circulation des migrants qualifiés depuis 2005 avec le Livre vert, mais la question des migrants non qualifiés reste encore sans réponse.

La variabilité de l'identité culturelle d'un espace constitue une autre limite de l'étude des migrations culturelles en Europe. Michel Wieviorka a évoqué les « communautés imaginaire », notion forgée par Bénédicte Anderson (1983) pour parler de nation et que les anthropologues utilisent aujourd'hui pour qualifier ces espaces culturels reconstitués par les communautés de migration, dans un espace physique ou virtuel⁵. Selon Mihai Dinu Gheorghiu, les centres d'excellence d'Europe centrale et orientale fournissent un exemple de la mobilité des frontières d'un espace culturel. Ces centres de formation à la gouvernance politique, financés par les fondations américaines, avaient pour but de transformer les élites dirigeantes communistes dans les années 1990⁶. Enfin, Elisa Goudin a évoqué le phénomène de résistance culturelle en réaction aux tentatives de déplacement des frontières d'un espace culturel à travers ses travaux sur la mise en œuvre, par les Allemands de l'Ouest, d'une politique d'« alphabétisation culturelle ». À la chute du mur de Berlin, les Allemands de l'Ouest sont parvenus à imposer leurs *habitus* aux Allemands de l'Est dans les domaines politique, économique, social et administratif. En revanche, ils ne sont pas arrivés à changer l'*habitus* des Allemands de l'Est concernant les arts.

Le tournant qu'incarnent les années 1990 dans l'histoire des migrations culturelles européennes est marqué par l'apparition d'un nouveau type de migrant, le « migrant culturel⁷ » est-européen, hautement qualifié, exerçant une action de médiation entre les cultures des deux extrémités de l'Europe. Mila Petkov a montré les implications de sa mobilité sur l'université et sur les politiques linguistiques, aussi bien dans le pays d'accueil que dans le pays de départ. Dans les pays d'accueil d'abord : l'arrivée des migrants qualifiés de 2004 et 2007 a modifié le paysage de l'université en favorisant l'émergence de centre d'étude est-européennes. Par ailleurs, la présence d'étudiants maîtrisant plusieurs langues a remis en cause le rapport aux langues de la société d'accueil, ce qui a entraîné un renforcement des pratiques de multilinguisme⁸. Les flux migratoires post-1990 ont également bouleversé les politiques linguistiques des pays de départ : la hiérarchie des langues s'inverse à l'Est de l'Europe – l'anglais prend la première place et le russe la dernière, et de nouveaux modèles d'ouverture sur l'étranger, comme les lycées bilingues, sont généralisés. Selon Mila Petkov, l'Union Européenne s'appuie sur la tradition est-européenne de multilinguisme pour encourager l'ensemble des pays de l'Union Européenne à suivre le même chemin⁹.

Stéphane Lopez a souligné l'ampleur de la migration institutionnelle opérée par les pays est-européens à la chute du Mur. L'intégration des organisations internationales de l'Ouest a été la première priorité de la plupart de ces nouveaux États après 1990. En les accueillant, ces organisations ont dû modifier en profondeur leur identité, comme c'est le cas de l'Organisation internationale de la francophonie dominée par l'identité africaine de ses fondateurs. Les organisations internationales ont proposé à

⁵ Voir les travaux de Dana Diminescu sur les usages des nouvelles technologies par les migrants.

⁶ Monique de Saint Martin et Mihai Gheorghiu, *Les Institutions de formation des cadres en Europe*, Paris, MSH, 1997, p. 131-148.

⁷ Mila Petkov.

⁸ La législation française a progressivement tracé la route du multilinguisme : la France a imposé une langue étrangère en 1976, deux en 1984 et elle en a encouragé trois en 1995.

⁹ Le même phénomène est observable concernant la dynamique d'adaptation des politiques nationales aux politiques européennes.

leurs nouveaux membres des programmes de transferts d'information et d'expérience du libéralisme économique. L'adaptation des organisations internationales aux nouveaux entrants est passée par l'élaboration d'outils institutionnels inédits en faveur des migrations culturelles. Brigitte Remer a présenté les programmes de l'Union Européenne visant à renforcer la connaissance et la collaboration entre les pays de l'Union afin de créer une communauté culturelle européenne : la conférence de Barcelone et le programme MEDIA en 1995, la Fondation pour le dialogue des cultures en 2003, la convention de l'Unesco sur la diversité culturelle en 2005, et – quand bien même entérinée au forceps – l'Union de la Méditerranée en 2008.

Le colloque a présenté l'état des migrations culturelles entre l'Est et l'Ouest depuis la chute du rideau de fer. Si 1990 marque, incontestablement, un tournant dans l'étude des migrations culturelles, il n'est pas certain que l'on puisse parler d'un renouveau des migrations culturelles post-1990. D'une part, comme l'a démontré Catherine de Wenden, les mouvements migratoires n'ont jamais été très intenses et, d'autre part, ils étaient majoritairement unidirectionnels. Dans ce colloque interdisciplinaire dominé par l'approche historique, Anne-Marie Thiesse et Michel Wieviorka ont démontré qu'en l'espace de vingt ans, la perception des processus migratoires a changée sous l'influence de deux transformations. Premièrement, le concept de migration a évolué vers une notion plus positive ; et, deuxièmement, le processus de nationalisation de la culture, initié au XIX^e siècle par l'Europe des nations, s'est étendu à ces nouveaux pays de l'Est de l'Europe. Elisa Goudin et Mihai Dinu Gueorghiu ont présenté les tentatives politiques de contrôle des migrations culturelles, le fait de groupes ayant une stratégie de domination qui tentent de redessiner les frontières des espaces culturels en fonction de leurs intérêts. Brigitte Remer et Stephane Lopez ont souligné l'adaptation des organisations internationales aux flux migratoires et l'investissement institutionnel en faveur du rapprochement des cultures. Mila Petkov a montré l'apport des émigrants et des pays de départ aux communautés d'accueil.

Cette rencontre a exposé avec succès les enjeux de l'étude complexe et en développement des migrations culturelle européennes. On doit saluer l'effort de diversification des intervenants du colloque qui a su rassembler chercheurs (principalement de Paris 3 et du CNRS) et professionnels de la diplomatie culturelle pour mener, ensemble, une réflexion sur une question de société importante. Quand bien même aucune signification politique n'est à chercher dans ce colloque avant tout universitaire, on peut se demander pourquoi la recherche sur les migrations culturelles Est-Ouest n'intègre-t-elle pas les passeurs culturels autres que les étudiants et les chercheurs ? La communauté des Roms, par exemple, n'a été que très succinctement mentionnée, alors que son étude aurait eu ici toute sa place.

Les stratégies politiques visant à encourager ou à contrôler ces migrations culturelles ainsi que la circulation des personnes et des idées ont été remarquablement traitées. On peut regretter, cependant, que le colloque n'ait pas davantage intégré la circulation des œuvres à l'étude des migrations culturelles en Europe, alors qu'il a été démontré que l'appropriation de l'« esprit national » s'effectue au contact des œuvres culturelles de la nation. Toutefois, le croisement des recherches dans les disciplines complémentaires à l'histoire a conduit à nuancer l'incidence de l'« esprit national » sur les cultures en migration européennes aujourd'hui. S'appuyant sur les travaux

d'Eric J. Hobsbawm¹⁰, Michel Wieviorka a démontré que l'identité culturelle collective a, de plus en plus souvent, rapport avec l'individu qui fait des choix conscients ou non parmi les emprunts possibles à toutes les cultures auxquelles il est exposé, pour se composer lui-même une identité culturelle collective composite. Autant qu'elles s'héritent, les identités culturelles, aujourd'hui, s'inventent. Et avec elles, les migrations culturelles changent de forme.

¹⁰ Eric J. Hobsbawm et Terence Ranger, *L'Invention de la tradition*, Paris, éd. Amsterdam, 2006, 370 p.